SICED MAG

RECYCLER ET VALORISER,
L'AFFAIRE DE TOUS !

2026

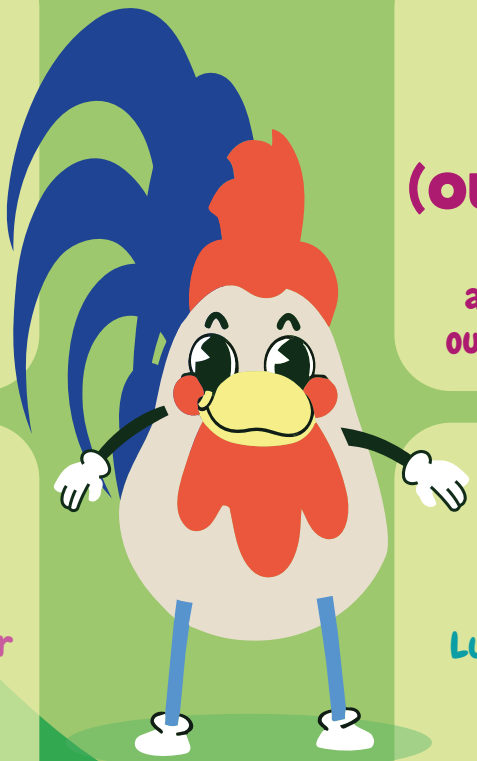
Quelle est la règle des 4R ?

Réduire

Consommer moins et mieux en évitant les achats inutiles et les emballages superflus à la source

Réutiliser (ou Réemployer)

Donner une seconde vie aux objets en les troquant ou en les achetant d'occasion



Recycler

Trier et traiter les déchets pour transformer leurs matières et fabriquer de nouveaux objets, ce qui constitue un dernier recours

Réparer

Lutter contre l'obsolescence en raccommodant ou en remettant en état un objet cassé au lieu d'en racheter un neuf

SICED BRESSE NORD

EDITORIAL

Julien GANDREY

Président du SICED Bresse Nord

Comme vous le constaterez au fil de ce nouveau magazine, l'actualité du SICED Bresse Nord est particulièrement dense : déploiement du contrôle d'accès sur nos six déchèteries pour en réserver l'usage aux habitants du territoire, poursuite de la mise aux normes de l'assainissement non collectif (SPANC), installation d'une nouvelle génération de biobornes et lancement de notre Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA)...

Pour mener à bien ces priorités, je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous : les élus présentés dans ces pages, nos 38 agents que je remercie chaleureusement pour leur engagement quotidien, et vous tous, usagers, habitants des 46 communes membres du SICED Bresse Nord. Par votre civisme et vos gestes de tri, vous prouvez chaque jour votre attachement à la préservation de notre environnement.

Ensemble, nous avons fait du SICED Bresse Nord le syndicat intercommunal de gestion des déchets le plus performant de l'Est de la France, reconnu jusqu'au niveau national. Ne relâchons pas nos efforts ! L'avenir de notre territoire s'écrit désormais avec la règle des 4R : Réduire, Réutiliser, Recycler et Réparer. Au-delà du défi écologique, réussir cette transition permet de capter davantage de soutiens et de préserver directement votre pouvoir d'achat.

Ensemble, continuons à faire rimer écologie, bon sens et fierté bressane !





SICED BRESSE NORD
Terre de tri

SICED Bresse Nord

391 rue des Autelins
71310 Serley
03 85 76 98 45
contact@sicedbressenord.fr
www.siced-bresse-nord.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00

Panneau Pocket



FRESQUE DU SICED : la force de l'art au service de l'environnement

Une explosion de couleurs de 10 mètres de long sur 3,5 mètres de haut. C'est le spectacle visuel qui accueille désormais les usagers et les agents au SICED Bresse Nord. Cette œuvre monumentale se veut une magnifique allégorie des bienfaits du tri et de la valorisation des déchets. Ici, pas besoin de longs discours : les images parlent d'elles-mêmes, montrant les détritus s'effacer progressivement pour laisser place à une nature réenchantée.

Une œuvre qui rappelle à chacun l'impact du tri et du recyclage sur notre bien commun : l'environnement

Cette fresque vibrante, inaugurée en juin dernier lors de la journée portes ouvertes du syndicat, est signée Snare, un grapheur talentueux basé à BANTANGES. Ce n'est d'ailleurs pas son coup d'essai sur le territoire : sa griffe orne déjà une benne qui sillonne le territoire du SICED, et une colonne à verre installée sur un point d'apport volontaire à SERLEY. Snare intervient régulièrement dans les écoles et collèges de la région pour des projets pédagogiques.

Le tour de force de Snare est indéniable. Si la thématique de la gestion des déchets peut sembler austère au premier abord, son œuvre réussit à la rendre captivante. Par la seule puissance du trait et de sa palette de couleurs, il rappelle à chacun l'impact concret du tri et du recyclage sur notre bien commun le plus précieux : notre environnement.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN

Zone artisanale - 5 impasse Vernes
Tél : 06 74 45 36 17

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H/14H-17H	FERMÉE	13H30-17H	FERMÉE	14H-17H	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars à 14 juin) et (16 septembre à 31 octobre)	8H-12H/14H-18H	FERMÉE	13H30-18H	FERMÉE	14H-18H	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	7H-13H	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H

DAMPIERRE-EN-BRESSE

Les Cailloux
Tél : 06 74 45 23 44

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H	FERMÉE	9H-12H	FERMÉE	9H-12H	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars au 14 Juin) Été (16 Septembre au 31 octobre)	8H-12H	FERMÉE	8H-12H	FERMÉE	8H-12H	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H

OUROUX-SUR-SAÔNE

38 route de l'Abergement
Tél : 06 74 45 42 93

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H/14H-17H	FERMÉE	9H-12H	FERMÉE	9H-12H	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars au 14 Juin) et (16 Septembre au 31 octobre)	8H-12H/14H-18H	FERMÉE	8H-12H	FERMÉE	8H-12H	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	7H-13H	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H

PIERRE-DE-BRESSE

Route de Lays
Tél : 06 74 45 22 09

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H/14H-17H	9H-12H	9H-12H	FERMÉE	FERMÉE	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars au 14 Juin) et (16 Septembre au 31 octobre)	8H-12H/14H-18H	8H-12H	8H-12H	FERMÉE	FERMÉE	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	7H-13H	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE

Zone artisanale Quarts
Tél : 06 74 45 27 80

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H/14H-17H	FERMÉE	9H-12H	FERMÉE	9H-12H	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars au 14 Juin) et (16 Septembre au 31 octobre)	8H-12H/14H-18H	FERMÉE	8H-12H	FERMÉE	8H-12H	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	7H-13H	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Zone artisanale Bois des Rampes
Tél : 06 74 45 05 09

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver (1er novembre à fin février)	9H-12H/14H-17H	14H-17H	13H30-17H	FERMÉE	FERMÉE	9H-12H/14H-17H
Mi-saison (1er mars au 14 Juin) et (16 Septembre au 31 octobre)	8H-12H/14H-18H	14H-18H	13H30-18H	FERMÉE	FERMÉE	8H-12H/14H-18H
Été (15 juin au 15 septembre)	7H-13H	7H-13H	7H-13H	FERMÉE	7H-13H	7H-13H





Lien vers le portail web d'enregistrement
pour l'accès aux déchèteries ou en appelant au 03 85 76 98 45
pour connaître la marche à suivre

QUOI DE NEUF !

Bilan positif pour la mise en place du contrôle des accès en déchèteries

Déployé entre fin 2025 et début 2026, le nouveau système de contrôle d'accès aux six déchèteries du SICED Bresse Nord affiche un bilan particulièrement positif. Si le dispositif impose quelques démarches préalables — comme le préenregistrement des véhicules et la fourniture de justificatifs — les usagers ont rapidement adopté le pli. « Dans l'ensemble, les nouvelles modalités ont été très bien accueillies. Les habitants ont compris que restreindre l'accès aux seules 46 communes du SICED était d'abord dans leur intérêt », se réjouit Raphaël DEBRUNE, chef d'exploitation du syndicat intercommunal.

L'accès est strictement réservé aux usagers du territoire

Après une nécessaire phase de rodage, la technologie a pris le relais : c'est désormais le système LAPI (Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation) qui reconnaît les véhicules enregistrés et déclenche l'ouverture des barrières. « Aujourd'hui, tout fonctionne parfaitement », confirme le responsable. Désormais, l'accès est strictement réservé aux 30 800 usagers du territoire. Les extérieurs, eux, sont systématiquement éconduits. Une fermeté saluée par les utilisateurs habituels, comme en témoigne Antoine, croisé lors de la journée portes ouvertes du SICED le 13 juin dernier : « C'est une mesure de justice économique. Il est tout à fait normal que nous soyons les seuls à bénéficier de ces infrastructures indispensables, alors que nous les finançons directement via notre taxe d'ordures ménagères. »

A noter que, pour la sécurité des usagers et des agents, la sécurité a été renforcée dans les six déchèteries du SICED Bresse Nord grâce aux accès contrôlés en nombre de véhicules, notamment lors des manœuvres des camions.

18 colonnes installées pour collecter les biodéchets

En parallèle, élus et agents n'ont pas chômé. Ces derniers mois ont été consacrés à la réorganisation complète de la collecte des biodéchets (essentiellement les restes alimentaires), désormais centralisée autour de 18 colonnes réparties sur tout le territoire. Valorisation énergétique oblige, ces déchets organiques prennent ensuite la direction de l'usine de CHAGNY. Ils y sont transformés en biogaz par tri-méthanisation-compostage, le reliquat étant valorisé en compost. Actuellement, le SICED Bresse Nord traite 100 tonnes de biodéchets par an. « Notre objectif est de franchir un cap pour atteindre 250 à 300 tonnes annuelles au cours des prochaines années », annonce Raphaël DEBRUNE.

Carton rouge !

Les gros cartons
(ex : de déménagement
ou de livraison) ne sont pas
des emballages alimentaires.

Ils sont à déposer en déchèterie et pas dans votre bac jaune.

Ne les laissez jamais
sur le trottoir,
ils ne seront pas collectés.





PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Toujours moins de déchets : Le SICED Bresse Nord passe à la vitesse supérieure !

P.L.P.D.M.A. Derrière cet acronyme mystérieux se cache un projet d'envergure : le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Porté par le SICED Bresse Nord, ce programme s'inscrit dans le cadre de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC). L'ambition nationale est claire : réduire de 15 % les déchets ménagers par habitant d'ici 2030, par rapport à 2010. « C'est notre feuille de route pour les six prochaines années. Notre but ultime est de réduire la production de déchets à la source, car n'oublions pas que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! » explique Marie HOSTETTLER-DURON, chargée de mission au SICED.

Continuer sur la voie de l'excellence

Pas question pour autant de complexifier le quotidien des usagers. Pour les élus et les agents du syndicat intercommunal, il s'agit surtout d'intensifier les actions déjà menées avec succès dans les 46 communes membres. Des efforts payants, puisque le SICED a récemment été distingué comme le territoire le plus vertueux de l'Est de la France en matière de gestion des déchets. « Que ce soit pour le tri, le recyclage ou le réemploi, les acteurs et les usagers de la Bresse du Nord ont prouvé leur engagement, se réjouit Arnaud DALBON, vice-président du SICED en charge de la Prévention, de la Sensibilisation et de l'Exemplarité. « Leur civisme et leur intelligence collective sont nos meilleurs atouts pour aller encore plus loin. »



Une co-construction citoyenne

Ce plan ne se fera pas sans vous. L'ambition affichée est de bâtir un projet collectif et citoyen, en mobilisant toutes les forces vives du territoire : élus, collectivités, associations, écoles, EHPAD, entreprises et habitants. Pour structurer cette démarche, quatre grands axes prioritaires ont été définis :

Le retour à la terre

Optimiser la gestion des déchets verts et des biodéchets

L'économie circulaire

Booster la réutilisation, le recyclage et le réemploi, en partenariat avec les ressourceries et donneries locales et régionales

Territoire en mouvement

Avec une attention particulière portée aux activités touristiques et aux événements pour éradiquer les "déchets nomades"

L'exemplarité

Renforcer la communication et la sensibilisation auprès de tous les publics

Donnez votre avis !

Les habitants de la Bresse du Nord, déjà très investis, auront l'occasion de prendre une part active à ce nouveau chapitre. Partagez vos idées et soyez force de proposition pour que notre territoire reste un modèle d'excellence écologique !

Un questionnaire attend les usagers qui souhaitent participer en flashant le QR Code ci-contre, ou en appelant au 03 85 76 85 68 pour obtenir une version papier





©flaticon


BRESSE NORD
SICED
TERRE de TRI
Cannard
03 85 23 87 00

NOS ÉLUS ET LEURS MISSIONS



Julien GANDREY, *Président, 1er adjoint au maire de PIERRE-EN-BRESSE :*

« L'équation est simple : moins de déchets, c'est moins de transport, moins de taxes et un impact positif pour notre environnement auquel nous sommes tous très attachés. C'est pourquoi ce nouveau mandat sera placé sous le signe des 4R : Réduire, Réutiliser, Recycler et Réparer. »



Philippe PAGE, *1er vice-président, en charge des Finances et Tarification des services, maire de DAMPIERRE-EN-BRESSE :*

« Ce nouveau mandat s'inscrira dans la continuité de notre modernisation. Améliorer le tri grâce à nos sensibilisations reste une priorité : c'est le levier indispensable pour maîtriser nos coûts, augmenter nos subventions et préserver le pouvoir d'achat des usagers. »



Jean-Claude MERCEY-BON, *2ème vice-président, en charge de l'assainissement non-collectif (SPANC), conseiller municipal de SIMARD :*

« Bien que le bilan du SPANC soit très positif, nous devons encore progresser. Nos priorités ? Faciliter les démarches administratives des usagers et intensifier la pédagogie pour faire comprendre les enjeux de l'assainissement non collectif : la préservation de nos ressources en eau. »



Jean-Pierre GILET, *3ème vice-président en charge de la Collecte et du Traitement des Déchets, adjoint au maire D'OUROUX-SUR-SAÔNE :*

« Pourquoi jeter un objet qui pourrait faire le bonheur d'un autre ? À travers cette question, je souhaite encourager les usagers à privilégier le réemploi au profit des recycleries et donneries du territoire, afin de réduire drastiquement l'enfouissement des déchets. »



Arnaud DALBON, *4ème vice-président en charge de la Prévention, de la Sensibilisation et de l'Exemplarité, conseiller municipal de SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN :*

« En charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, je souhaite mieux faire comprendre l'importance du tri à la source. Cette démarche s'inscrit dans un cadre de citoyenneté et repose sur un engagement collectif : habitants, acteurs privés et services publics ».



Didier MARCEAUX, *5ème vice-président en charge des Grands Projets et Travaux, maire de SAINT-MARTIN-EN-BRESSE :*

« Mon rôle est de contribuer concrètement à la modernisation de nos équipements et à l'amélioration de nos services. La mise aux normes des déchèteries est un enjeu majeur : il s'agit de garantir des sites plus sûrs, plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins des usagers. L'extension des bâtiments administratifs répond, quant à elle, à la nécessité d'accompagner le développement du SICED et d'offrir aux agents des conditions de travail adaptées. Avec les élus et les équipes du SICED, nous voulons avancer de manière concrète, efficace et responsable, avec un objectif simple : des équipements modernes, un service de qualité et un territoire mieux équipé. Trier, c'est agir ; recycler, c'est préparer l'avenir. »



Audrey JALLEY, *6ème vice-présidente, en charge de la Communication et des Relations avec les usagers, 1ère adjointe de SENS-SUR-SEILLE :*

« Pour le SICED, la communication est essentielle. Nos outils renforcent nos liens avec les usagers, toutes générations confondues. Quant aux actions citoyennes que nous initions, elles ont pour but d'impliquer tous les habitants afin que chacun devienne acteur de la gestion des déchets sur le territoire. »



Jean-Paul CAVARD, *7ème vice-président, en charge de l'Organisation des Services et des Ressources Humaines, conseiller municipal de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS :*

« La réussite du SICED Bresse Nord repose sur la mobilisation de tous : élus, agents et usagers. C'est grâce à ce collectif que nous faisons face aux ambitions que nous nous sommes fixées. En ma qualité de vice-président en charge de l'organisation des services et des ressources humaines, je veillerai au bon fonctionnement de notre structure et à la qualité des conditions de travail des agents, qui s'attachent à faire vivre au quotidien notre quadruple engagement : « Réduire, Réutiliser, Recycler, Réparer ».



Didier FICHET, *8ème vice-président, en charge des Relations avec les Communes et Partenaires, maire de MONTJAY :*

« Les relations avec nos 46 communes et avec le SMET, où je représente le SICED, sont un enjeu majeur. Ensemble, au cours de ce nouveau mandat, nous devrons réfléchir à des solutions alternatives pour le traitement du compost, qui ne pourra plus être pris en charge par le centre de traitement du SMET 71 à CHAGNY. »

BIODÉCHETS

Transformez vos biodéchets en ressources



Guide-composteur au SICED Bresse Nord, Lionel FÊVRE est une figure bien connue et appréciée des usagers, qu'il accompagne avec passion vers la valorisation des déchets alimentaires et de jardin. Plutôt que de brandir les obligations légales, il préfère miser sur le bon sens et la vertu de la démarche : « Pourquoi enfouir des biodéchets alors que ce sont de précieuses ressources recyclables ? Avec le compostage, ce qui vient de la terre retourne à la terre », dit-il.



Des biobornes nouvelle génération sur les points d'apport volontaire



Sur le territoire, les habitants disposent de deux solutions complémentaires. Pour ceux qui choisissent l'apport volontaire, 18 biobornes sont installées à proximité des conteneurs à verre ou des déchèteries. Soucieux d'améliorer l'expérience des utilisateurs, le SICED a tenu compte de leurs remarques sur l'ancien matériel, jugé perfectible. Désormais, le syndicat intercommunal fait confiance à la société SOLUBIO (basée à LIMONEST, 69) pour déployer des unités modernes de 1 200 litres. Conçues en bois labellisé "Bois de France" et acier galvanisé, ces nouvelles bornes marient esthétique, compacité et durabilité. Leur design étudié assure une excellente circulation de l'air pour neutraliser les mauvaises odeurs, tandis que leurs trappes ergonomiques, situées à 900 mm de hauteur, facilitent grandement le dépôt des épluchures et restes de repas.

La collecte est assurée chaque semaine en période estivale et tous les quinze jours le reste de l'année par les équipes du SICED. Les volumes collectés prennent la direction de l'usine de CHAGNY pour être transformés en biogaz par méthanisation, le reliquat servant de compost pour l'agriculture locale.

Le compostage individuel a aussi le vent en poupe

Pour les foyers dotés d'un jardin, le SICED continue de promouvoir le compostage à domicile. « C'est un vrai succès, se réjouit Lionel FÊVRE. Depuis le début de l'année 2026, 150 composteurs individuels ont encore été vendus au prix modique de 35 € l'unité. » Fabriqués dans le Jura en bois de mélèze et de douglas réputés imputrescibles, ils font le bonheur des jardiniers. Après décomposition, la matière se transforme en un amendement d'exception pour nourrir les végétaux. Le SICED met également à la vente des usagers des lombricomposteurs. Cet équipement fermé utilise des vers de terre pour transformer les déchets de cuisine en un engrais naturel. Les lombrics y consomment la matière organique et la rejettent sous forme de compost solide riche en nutriments. Ce processus produit également un engrais liquide très concentré, récolté via un robinet situé au bas de l'appareil.

Envie de sauter le pas ou d'améliorer vos pratiques ?
Contacter Lionel FÊVRE pour partager les secrets du parfait composteur !
Téléphone : 03 85 76 98 45, e-mail : biodechets@sicedbressenord.fr

TOUT SAVOIR SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En compagnie de Nicolas VILAIN, responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au SICED Bresse Nord, décryptons les différentes solutions d'assainissement individuel. Des clés de compréhension indispensables pour les propriétaires, tenus de respecter la réglementation afin de protéger au mieux la qualité de nos ressources en eau.

1. Les filières traditionnelles

C'est le système le plus répandu. Il se compose d'une fosse toutes eaux pour le prétraitement, suivie d'un traitement par un épandage. C'est le sol en place, ou celui reconstitué en sable, qui sert de filtre biologique naturel pour épurer l'eau.

Cette méthode traditionnelle présente plusieurs avantages : elle est robuste, sans consommation d'énergie et bénéficie d'une durée de vie excellente si le système est bien entretenu. Mais la filière traditionnelle présente également quelques contraintes : elle demande une emprise au sol importante et nécessite un terrain adapté selon la nature de l'épandage souhaité (perméabilité suffisante, pas de nappe phréatique trop proche).

2. Les filtres compacts



Même principe que les filières traditionnelles, mais le traitement n'est pas fait par le sol du jardin. On utilise un matériau filtrant performant contenu dans une cuve étanche juste après la fosse toutes eaux. Les filtres compacts peuvent utiliser différents matériaux comme par exemple la fibre de coco, l'écorce de pin, la laine de roche ou la zéolite (roche volcanique).

L'intérêt des systèmes à filtres compacts est d'exiger une très faible emprise au sol, ce qui les rendent idéaux pour les petits terrains. Ils ne consomment pas d'électricité et tolèrent bien les intermittences (parfait pour les résidences secondaires). Seule contrainte : le média filtrant (coco, écorce, etc.) doit être remplacé au bout de 10 à 15 ans.

3. Les micro-stations d'épuration

La microstation est une solution "tout-en-un" s'inspirant des stations d'épuration urbaines. Elle utilise des technologies de culture libre (boues activées) ou de culture fixée où des bactéries digèrent les matières polluantes grâce à une oxygénation forcée par un compresseur d'air.

Parmi les avantages de la microstation : une emprise au sol réduite, un traitement performant et pas de média filtrant à changer. En revanche, elle consomme de l'électricité en continu, ses pièces mécaniques sont sujettes à l'usure et le volume de boues plus important nécessite des vidanges plus fréquentes.



4. Les filtres plantés

Ce système écologique utilise les plantes et les micro-organismes fixés à leurs racines pour épurer les eaux usées. Il n'y a généralement pas de fosse toutes eaux en amont : les eaux brutes passent directement à travers des filtres plantés de roseaux et de plantes semi-aquatiques.

Très esthétique, car s'intégrant parfaitement dans un jardin, les filières végétalisées présentent également l'avantage de ne pas avoir besoin de vidanger une fosse. Mais elles exigent de la surface et nécessitent un entretien régulier de jardinage (fauchage des roseaux à la fin de l'hiver, désherbage).

Pour toutes informations complémentaires
N'hésitez à vous rapprocher du service SPANC du SICED Bresse Nord
Téléphone : 03 85 76 93 48, e-mail : spanc@sicedbressenord.fr

Les Mains Magiques

CRABES RIGOLOS

Avec deux pots de yaourt, des cure-pipes, des yeux mobiles et des pinces à linge, crée ton crabe rigolo !



MATÉRIEL

- 2 pots de yaourt
- 2 pinces à linge
- 4 cure-pipes rouges
- 2 yeux mobiles
- Colle
- Feutre noir



1 PRÉPARE TON MATÉRIEL



Voici tout ce dont tu as besoin pour fabriquer ton crabe.

2 COLLE LES DEUX POTS ENSEMBLE



Retourne un pot et emboîte-le dans l'autre.
Colle-les ensemble comme sur la photo.

3 FAIS LES TROUS



Avec un adulte, perce deux trous sur le dessus pour les yeux et quatre trous sur les côtés pour les pattes.

4 INSTALLE LES YEUX



Pousse un cure-pipe dans chaque trou du dessus pour faire les yeux.

5 COLLE LES YEUX MOBILES



Colle un œil mobile au bout de chaque cure-pipe.

6 AJOUTE LES PINCES, LES PATTES ET LE SOURIRE



Colle une pince à linge de chaque côté pour les pinces.
Pousse quatre cure-pipes dans les trous côtés pour faire les pattes. Pliie-les.
Dessine un joli sourire avec le feutre noir.

ASTUCE

Tu peux t'amuser à plier les pattes de différentes façons pour que ton crabe prenne des poses rigolotes !



BIENFAITS DE CETTE ACTIVITÉ

- ✓ Développe la créativité
- ✓ Travaille la motricité fine
- ✓ Encourage la concentration
- ✓ Apporte fierté et bonne humeur !

TON CRABE EST PRÊT !



Regarde ton crabe rigolo prendre vie !
À toi d'inventer son histoire !

CUISINE ZÉRO DÉCHET

Cake rustique aux épluchures de légumes

Ne jetez plus, cuisinez malin !



Pour 6 personnes | Préparation 20 min | Cuisson 40 min

INGRÉDIENTS

- Les épluchures de 3 à 4 carottes
- Les épluchures de 2 courgettes
- Les épluchures de 2 pommes de terre (bien lavées)
- 3 œufs
- 200 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 10 cl de lait
- 8 cl d'huile d'olive
- 100 g de fromage râpé (comté, emmental ou tomme)
- Sel
- Poivre
- Une pincée de curry ou de paprika (facultatif)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les épluchures contiennent beaucoup de fibres, de vitamines et de minéraux. En les cuisinant, vous réduisez le gaspillage et faites du bien à votre santé ... et à la planète !

PAS À PAS



Servez tiède avec une salade verte ou froid lors d'un pique-nique !

L'ASTUCE ANTI-GASPI

Vous pouvez ajouter d'autres épluchures comestibles selon la saison : panais, navets, patates douces, betteraves (en petite quantité pour leur goût prononcé).
Évitez les épluchures de légumes abîmés ou non lavés.

AVEC QUOI LE DÉGUSTER ?

- Une salade verte
- Un fromage frais aux herbes
- Une soupe maison
- Un apéritif découpé en petits cubes

LE GESTE ZÉRO DÉCHET

Si quelques restes subsistent malgré tout, pensez à les déposer dans votre composteur : ils retourneront à la terre pour nourrir de futurs légumes !

SICED BRESSE NORD — Terre de tri

Moins de déchets, plus de recettes, plus d'avenir !

CALENDRIER DE COLLECTES 2027



Collecte des Ordures Ménagères les semaines PAIRES



Collecte des Emballages Recyclables et Papiers les semaines IMPAIRES

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
				X 1	O 2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1 JOUR FÉRIÉ où la collecte est reportée :
1er janvier reportée le samedi 2 janvier

X PAS DE COLLECTE et O JOUR DE COLLECTE

SICED BRESSE NORD
Terre de tri

Impression papier 100% recyclé - Papier à recycler - Ne pas jeter sur la voie publique

Rédaction et création : GIESBERT & MANDIN